



Nevers, CTSD du 8 février 2021, carte scolaire 1^{er} degré
Madame la directrice académique,
Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

Nous allons, une fois de plus, débiter notre propos par le manque de dialogue social dans notre département. En effet, vous nous avez soutenu que le dialogue social était important dans la Nièvre. Malgré cela :

- nous avons reçu un calendrier plus que tardivement ;
- les délais d'envoi des convocations ne sont pas respectés ;
- vous n'envoyez pas les documents de travail dans les temps ;
- vous modifiez les dates à la dernière minute ;
- vous ne respectez pas le travail des représentants des personnels ;
- ni le règlement intérieur du CTSD.

Nous souhaitons, que, enfin, dans notre département toutes facilités soient données aux membres de notre comité pour exercer leurs fonctions comme le prévoient les décrets 82- 447 du 28 mai 1982 et 2011-184 du 15 février 2011.

La réception d'un nouveau document, ce vendredi à 17h, confirme une fois plus la dégradation du dialogue social.

Même si nous saluons la mise en place de GT préalables au CTSD, qui font suite à la demande de l'UNSA éducation, ceux-ci n'ont pas permis d'obtenir de véritables réponses. Et pire pour le premier degré, puisque nous avons été réunis avec pour seul document de travail, les projets de fermeture, qui ne sont qu'une part du projet de carte scolaire. Les représentants des personnels des 3 organisations syndicales ont dû beaucoup insister pour qu'un vrai temps de dialogue soit mis en place...

Nous nous retrouvons donc ce jour pour la répartition des moyens dans le département. Dans le 1^{er} degré, alors que la tendance est à la stabilité des moyens académiques, la Nièvre perd, elle, des postes. Au mieux, nous devons travailler à moyens constants malgré des nouvelles priorités ciblées par le ministère.

Nous accueillons favorablement le plafonnement à 24 élèves des classes de GS ainsi que l'augmentation du temps de décharges de certaines directions d'écoles.

Mais, pour l'UNSA Education, ces nouvelles mesures ne peuvent se mettre en place sereinement sans moyen supplémentaire.

Nous rappelons que les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : comme la présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, le remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou le temps dévolu à la direction d'école.

Par ailleurs, d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire parfois délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses dans le contexte de ces dotations. Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED. Ces derniers ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. La quasi-disparition des maîtres G est également contradictoire avec les situations vécues sur le terrain, en témoignent les fiches RSST évoquant la gestion plus que complexe des élèves à comportement hautement perturbateur dans de nombreuses écoles. L'UNSA éducation se désolent de voir que les postes de PMQC, dispositif reconnu très efficace sur le terrain, auront bientôt disparus dans notre département...

Nous souhaitons également vous faire part de notre surprise concernant l'élaboration du projet de carte scolaire, outre le calendrier qui nous apparaît très contraint. En effet, les collègues exerçant dans certaines écoles menacées n'ont pas été avertis par leur IEN de la fermeture potentielle d'une classe et même certains ont reçu la garantie que les classes de leur école ne courraient aucun risque. Toutes ces informations contradictoires, « parasitent » les instances consultatives et génèrent du stress sur le terrain.

Enfin, les représentants de l'UNSA éducation souhaitent vous faire part de leur étonnement pour la situation de certaines REP. Le travail de coordination dans les REP de Nevers va être mis à mal, avec la suppression des 3 demi-postes (dont un avait déjà été gelé, l'an passé) au profit d'un seul poste pour assurer ces missions. La REP de la Grande Pâturage est d'autant plus sanctionnée, après la suppression du poste de PMQC à la rentrée 2020, ce serait 2 postes classes qui pourraient disparaître cette année.

Nous pouvons également citer de nombreuses écoles qui pourraient être sanctionnées alors que les municipalités investissent énormément dans le service public d'éducation : rénovation des locaux (St Léger des Vignes, Pouilly sur Loire, Lucenay les Aix...), financement de projets pour les élèves (St Honoré les Bains, Corbigny...),

Et en contrepartie, les écoles ayant des effectifs plus élevés ne bénéficient que de créations provisoires... On remarque d'ailleurs que le provisoire nivernais peut durer plusieurs années comme pour la commune de La Charité sur Loire. Nous nous interrogeons donc sur les critères permettant d'obtenir une création pérenne.

...

Les représentants des personnels UNSA Education

